

Faire vivre le syndicat

En 2007, était créé dans le Gers le SDU-CLIAS 32 et dans le même temps une section au Conseil Général. Cette création correspondait à la volonté de militants et adhérents venus de la DDE, déjà à la FSU (SUP EQUIP) ainsi que d'anciens adhérents et militants de la CFDT au Conseil Général venus les rejoindre pour mettre en place un nouveau syndicat.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DE 2008, DE BONS RÉSULTATS POUR LES LISTES FSU AU CONSEIL GÉNÉRAL

Les élections professionnelles de 2008, puis en 2009 les élections au COS, grâce aux bons résultats obtenus, ont permis à la FSU de s'implanter au Conseil Général en tant qu'organisation syndicale incontournable et reconnue.

Le SDU 32 a obtenu 3 sièges en CTP, à égalité avec la CGT, 2 sièges en CHSCT et des élus dans le quasi totalité des groupes en CAP (3 sièges sur 4 en catégorie A, 2 sièges sur 5 en catégorie B et 1 siège sur 4 en catégorie C). Aux élections COS la liste présentée par le SDU 32 a obtenu 2 sièges sur 9.

NOTRE ACTIVITÉ AU CONSEIL GÉNÉRAL

Que ce soit en CAP, en CTP ou CHSCT, les représentants du personnels FSU, très sollicités, font entendre leurs revendications, se battent pour un meilleur fonctionnement des instances paritaires, le respect des décisions prises, par exemple lors des dernières CAP.

Nous avons réussi à obtenir des avancées (création de poste secteur social...) et sommes parvenus après boycott du CTP à faire reculer le Conseil Général sur la mise en place de l'entretien professionnel. Quant aux mobilisations nationales, le SDU-CLIAS 32 a été présent lors des actions contre la réforme des retraites (manifestations départementales, blocage de l'A380).



EN DIRECT DU SNUCLIAS-FSU

DES DIFFICULTÉS À SURMONTER

Notre équipe se retrouve régulièrement 1 fois par mois en Conseil syndical et en bureau. Actuellement nous n'avons pas de permanent syndical, 6 camarades ont des jours de décharges, c'est une difficulté à la fois pour les militants obligés de jongler entre leur activité professionnelle et syndicale et pour le fonctionnement du syndicat. Autre difficulté une méconnaissance de la Fonction Publique Territoriale pour les militants venant de l'Etat qui leur a demandé un investissement et un travail important.

Des AG des adhérents 1 à 2 fois par an : un des objectifs affichés lors de notre dernière Assemblée Générale de juin est la syndicalisation qui garantira l'avenir pour la FSU au Conseil Général.

Concernant le développement du SDU-CLIAS dans le Gers, cela est toujours un objectif ; mais au vu de la situation actuelle, la priorité est de faire fonctionner et pérenniser celui-ci au sein du Conseil Général. Et pour bien commencer 2012, le SDU 32 tiendra une AG de ses adhérents le 13 janvier !

VILLE DE LIMOGES

NBI zones sensibles, c'est gagné ! (après 5 ans de procédures)

5 ans ! Il aura fallu 5 ans pour voir enfin la justice triompher... La dernière page du conflit entre la mairie et le personnel travaillant en zones sensibles est désormais définitivement tournée ! La ville refusait d'indemniser les collègues au-delà du 1^{er} juillet 2006. Le Conseil d'Etat (plus haute cour administrative en France) a renvoyé une nouvelle fois le jugement définitif de cette affaire devant le Tribunal Administratif de Limoges, mettant ainsi un terme à la polémique lancée par la mairie de savoir s'il fallait payer cette NBI ou pas. En effet, le surplus des conclusions des avocats de la ville a été rejeté (ils demandaient le rejet

sur le fond... c'est à dire sur le principe même de l'attribution de la NBI/ZUS). Cela indique bien que la mairie doit payer la NBI aux agents qui en ont fait la demande... Une grande et belle victoire pour les personnels et pour la FSU après... 5 années de bataille !

Par son jugement en date du 22 septembre 2011, le Tribunal Administratif de Limoges a en effet confirmé la condamnation de la ville et du CCAS à verser la bonification dite « zones sensibles » aux 9 collègues qui étaient encore en course et ce, à compter du 1^{er} août 2006. De plus, le TA a aussi condamné les administrations à verser 100€ à tous les plaignants.

La NBI devrait rapporter d'ici la fin de l'année entre 2500 et 5000€ (plus les intérêts) à nos collègues, selon la valeur de leur NBI.

Et maintenant ? Forte de cette décision de justice, la FSU va écrire dès ce mois-ci un nouveau courrier au maire et président du CCAS pour que cette décision soit appliquée à l'ensemble des agents travaillant dans ces zones sensibles.

Si, comme nous le redoutons, la mairie s'obstine à ne pas payer cette NBI à l'ensemble des collègues concernés, il faudra alors en passer par des demandes individuelles et officielles...



EN DIRECT DU SNUCLIAS-FSU

SNUCLIAS FSU

Conseil national de Tours

Du 23 au 25 novembre, s'est tenu notre Conseil National annuel à Tours. Durant trois jours, 90 militants représentant la quasi totalité des SDU se sont retrouvés pour s'informer, débattre, et tracer des perspectives pour l'avenir du SNUCLIAS. L'accueil et l'organisation assurés par l'équipe du SDU 37 ont permis à nos travaux de se dérouler dans une ambiance studieuse et conviviale.

Le Conseil National s'est ouvert par un message de bienvenue de François Lafourcade, maire adjoint et militant du SNUIPP-FSU 37. Vincent Martinez, secrétaire départemental de la FSU 37 a participé à nos travaux du jeudi. Dans son intervention, il a souligné l'importance de la dimension fédérale que doivent prendre en compte les syndicats nationaux.

UN ORDRE DU JOUR AXÉ SUR L'ACTUALITÉ, LA RÉFLEXION ET L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE TRAVAIL DU SNUCLIAS

A l'ordre du jour de ce Conseil national des débats d'actualité, des ateliers de réflexion, et un travail collectif autour de l'élaboration de la « carte d'identité » du SNUCLIAS, en résumé trois journées bien remplies et riches en contenu.

INTERCOMMUNALITÉ ET RÉFORME TERRITORIALE

Daniel Clérembaux a présenté un rapide historique des principales étapes de la décentralisation, les principes qui l'ont structurée : la libre administration, l'autonomie fiscale et financière, les transferts de compétence, la déconcentration et l'organisation territoriale de l'état.

Aujourd'hui alors que le gouvernement s'engage dans une nouvelle réforme territoriale, nous constatons qu'aucun bilan exhaustif et critique, comme le réclame la FSU, n'a été fait des réformes précédentes.

Après un rappel des principales disposition de la réforme, le débat a porté sur les inquiétudes et les conséquences pour les personnels, les risques de mutualisations, l'accroissement des inégalités entre territoires et collectivités, la question des non titulaires. Il a débouché sur une motion adoptée par le Conseil National.

CARTE D'IDENTITÉ DU SNUCLIAS

Une grande partie de la journée du jeudi a été consacrée à la « carte d'identité du SNUCLIAS »

Décidée en Bureau National, l'élaboration de ce document s'est faite à partir d'un questionnaire envoyé à tous les SDU. L'objectif était de dresser un état des lieux, d'identifier les ressources, les besoins de chaque syndicat, et d'établir ensuite un plan de travail afin de conforter et développer nos implantations, de préparer les élections professionnelles de 2014.

Hélène Puertolas et Anne-Marie Coste ont tout d'abord présenté la synthèse des retours des questionnaires et une analyse qui a mis en évidence la diversité des implantations de nos syndicats départementaux, de leurs moyens militants, de leurs modes de fonctionnement, des outils dont ils disposent.

Ce constat doit nous permettre de mieux répondre au niveau national aux besoins et aux attentes de chaque SDU, de mettre davantage en commun nos expériences, nos actions, et d'élaborer en bureau national un plan de travail du SNUCLIAS pour 2012.

Chaque SDU a ensuite présenté sa carte d'identité, le partage de ce travail a été riche, a permis aux équipes de faire un bilan, de se fixer des objectifs pour l'année à venir.

Enfin Didier Bourgoïn est intervenu pour tracer des perspectives pour les élections de 2014 qui seront déterminantes pour la représentativité du SNUCLIAS et de la FSU.

TRAVAIL EN ATELIERS

Deux ateliers étaient proposés, un sur le travail social et un sur les retraites.

L'ATELIER TRAVAIL SOCIAL a été animé par Hervé Heurtebize et centré sur l'intervention de Bernard Thierry, adhérent du SDU94, et responsable de l'Observatoire du social au Conseil Général du Val de Marne. Partant du constat que les conditions d'exercice des métiers du Social et de l'Éducatif se dégradent et rendent plus que jamais nécessaire l'organisation des personnels, Bernard Thierry a fait une analyse approfondie de la situation sociale actuelle axée autour des :

- conséquences sur les publics de la crise économique,



EN DIRECT DU SNUCLIAS-FSU

- conséquences de la politique gouvernementale qui se traduit par des restrictions drastiques des budgets et la diminution des moyens. Ce sont les politiques publiques qui sont en échec et pas les travailleurs sociaux ;
- conséquences sur les usagers : à défaut de supprimer la pauvreté, on voudrait supprimer les pauvres : chasse aux étrangers, contrainte au travail forcé des chômeurs et bénéficiaires du RSA, stigmatisation dès le plus jeune âge, remise en cause de la justice des mineurs ;
- conséquences pour les travailleurs sociaux : faire plus avec moins, culpabilisation des salariés, introduction d'un mode de management qui fait perdre le sens du travail, déstabilisation organisée par la multiplication des réorganisations, culture du chiffre, de l'évaluation...

Le débat qui a suivi a permis de mettre en évidence le besoin de poursuivre cette réflexion et d'envisager, par exemple, la tenue d'autres journées de formation SNUCLIAS autour de ces problématiques.

L'ATELIER RETRAITES animé par Rémy Adell a fait le point sur les conséquences de la réforme et des dernières mesures sur le report de l'âge de départ en retraite pour les salariés nés entre 1952 et 1955. Depuis plusieurs semaines Rémy anime sur ce thème des formations syndicales dans les départements qui rencontrent un vif succès.

PROTOCOLE AGENTS NON TITULAIRES

Didier Bourgoïn a présenté le contexte et le contenu du protocole d'accord agents non titulaires du 31 mars 2011 qui devrait entrer en application au 1er trimestre 2012.



La Fonction Publique Territoriale compte 374 181 agents non titulaires, ce qui représente 20 % du total des agents, c'est un chantier prioritaire pour notre organisation syndicale. Même si ce protocole ne règlera pas, loin s'en faut, tous les problèmes, le SNUCLIAS et ses équipes doivent s'engager sur le terrain pour informer les collègues, faire un état des lieux des agents non titulaires dans leurs collectivités, saisir les employeurs et obtenir des plans de titularisations.

Un tract SNUCLIAS sera envoyé aux syndicats prochainement.

ACCORDS DE BERCY ET MOYENS SYNDICAUX

Michel Angot a rappelé dans son intervention ce qui va changer et principalement le fait que désormais les droits et moyens syndicaux s'apprécieront au regard des résultats aux élections CT; c'est déjà le cas depuis les élections de 2011 à l'État et à l'hôpital. Un article d'un prochain *Syndicalement Vôtre* détaillera et analysera l'ensemble des points discutés.

MOTION D'ACTUALITÉS

4 motions ont été soumises et adoptées après amendements par le Conseil National (à consulter sur notre site : www.snucliasfsu.fr).

- Motion d'actualité: « Cette crise n'est pas la nôtre : Non ce n'est pas aux salariés de payer la facture ! »
- Motion carrière des travailleurs sociaux : Pas d'accord au rabais, ni de négociations de couloir pour la carrière des travailleurs sociaux !
- Motion sur la décentralisation
- Motion sur les conditions de participation et de prise en charge du SDU 974 aux instances nationales

ET AUSSI UN PEU DE DÉTENTE ET DE TOURISME

Au cours de ces trois jours les rares temps libres ont permis aux participants de découvrir la belle cité tourangelle, son patrimoine historique et culturel, d'apprécier la dégustation du vin de Chinon et d'assister au concert de « Mesparrow » une artiste locale promise à un grand avenir!

Et rendez-vous l'an prochain pour le Congrès qui se tient lui tous les 3 ans.



SANDRA LEROUGE

EN DIRECT DU SNUCLIAS-FSU

PERSONNELS DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

LES CONSEQUENCES DE LA NOUVELLE CIRCULAIRE SUR LE REPORT DES CONGES ANNUELS NON PRIS

Dans notre dernière édition, nous insistions sur la publication de la circulaire du 8 juillet 2011 sur le report des congés annuels en cas de congés de maladie. Rappelons en l'essentiel : «Le droit au congé annuel payé ne saurait s'éteindre à l'issue de la période de référence lorsque le travailleur s'est trouvé en congé de maladie durant tout ou partie de la période de référence.»

«Il appartient à l'autorité territoriale d'accorder automatiquement le report du congé annuel restant dû au titre de l'année écoulée à l'agent qui, du fait d'un des congés de maladie prévus par l'article 57 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, n'a pas pu prendre tout ou partie dudit congé au terme de la période de référence.» En clair un ATTE, en arrêt de maladie sur une période de congés ne peut se voir perdre le bénéfice de ceux ci.

EMPLOYEURS EN RETARD

Pourtant parmi les employeurs des ATTE, nombre de Conseil généraux et régionaux continuent d'appliquer des mesures contraires et qui étaient en vigueur à l'Education nationale. Ainsi sous des formes parfois très diverses, la circulaire «Lang» du 21/01/2002, issue de l'accord cadre du 16/10/2001 signé au Ministère de l'Education nationale dans son article 22.3 est toujours appliquée : «Le congé annuel dû pour une année civile accompli ne peut se reporter sur l'année civile suivante, sauf accord du chef de service, et dans la limite de 22 jours, qui doivent être pris avant le 31 mars suivant. En cas de refus du chef de service, les jours de congés non pris sont reversés au compte épargne temps dans la limite de 22 jours par an. Dans tous les

cas, la récupération ou le report ne peut avoir pour effet l'octroi d'un nombre de jours de congés supérieurs aux droits à congés annuels de l'agent pour la période concernée.»

Si bien évidemment, pour tous les ATTE, ce sont maintenant les textes de la fonction publique territoriale qui font loi, la nouvelle circulaire sur les congés entérine ce point précis de la circulaire «Lang» et impose à toutes les collectivités employeurs le droit au report des congés annuels, sans que cela puisse être discuté.

DROIT AU REPOS

Attention : dans l'immédiat, les employeurs ne distinguent pas dans les périodes de congés accordés aux agents, ce qui relève des congés annuels ou de la récupération des heures faites au delà de 35 heures, (comme pour les collègues ATSEM), du fait des cycles de travail qui imposent souvent des semaines «présence élèves» de 39 heures voir de 40 heures. Faute de précision le droit à congés doit être considéré comme le droit au repos des agents sur toutes les périodes où ils ne travaillent pas.

FAIRE VALOIR NOTRE DROIT

Il y a fort à parier que certains employeurs vont vouloir ouvrir le débat sur les conditions d'application de cette circulaire en cherchant à distinguer ces deux points.

Pour les élus et militants FSU des collectivités considérées, il s'agit de faire appliquer concrètement ce que l'Etat français a mis 8 ans à décliner dans nos statuts ; à savoir une directive européenne positive et une jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne.

ÉLECTIONS à la Commission Consultative Paritaire Départementale de Seine Saint Denis (CCPD 93)

Seul syndicat présent depuis la mise en place de la Commission Consultative Paritaire Départementale en 1992, notre syndicat FSU, malgré une baisse de la participation que nous regrettons, obtient encore un siège avec 14,65% des voix à l'élection du 24 novembre 2011, dans un scrutin où la part des personnels du secteur privé est très importante.

Bien implanté chez les assistantes familiales rémunérées par le Conseil Général, le SDU-CLIAS 93 section du Conseil général par une campagne de proximité a su tirer son épingle du jeu dans une forte concurrence syndicale : en effet pas moins de 7 listes étaient en lice pour seulement 5 sièges à pourvoir. Nous remercions toutes les collègues qui par leurs votes nous ont renouvelé leur confiance.

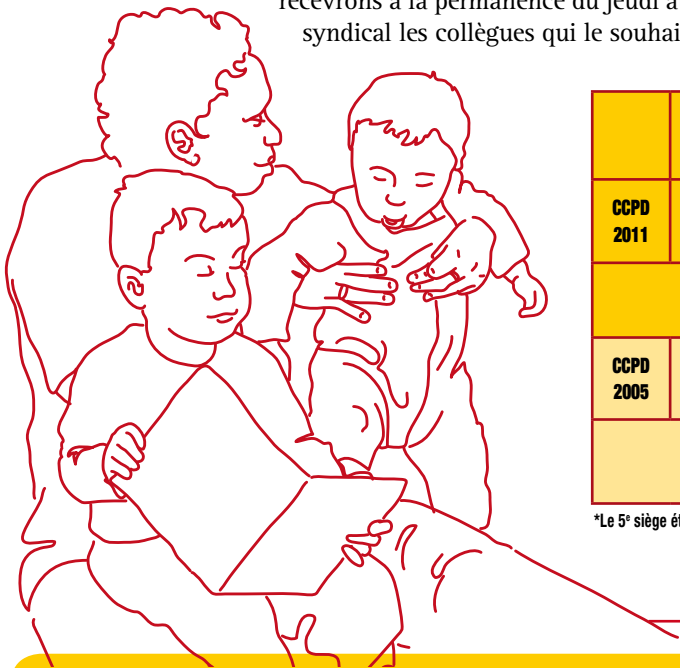
Noria M'Hand Said (photo), élue titulaire, est reconduite dans son mandat en CCPD. Toute l'équipe FSU, autour d'elle, les militantes, les membres de la section continueront leur travail de soutien individuel, de préparation des entretiens, d'accompagnement, et recevrons à la permanence du jeudi au local syndical les collègues qui le souhaitent.



D. R.

EN DIRECT DU SNUCLIAS-FSU

La lutte n'est pas terminée, des améliorations sont encore à obtenir et pour cela, vous pouvez faire confiance à l'équipe FSU, qui avec ténacité, continuera de se battre.



	INSCRITS	EXPRIMÉS	FSU	MAMANS D'ACCUEIL	SPAMAF	CFDT	SUD	FO	CFTC
CCPD 2011	7135	1515 21,23%	222 14,65%	485 21,23%	199 13,13%	230 15,18%	171 11,28%	105 6,93%	93 6,13%
SIÈGES >			1 siège	2 sièges	1 siège	1 siège	0	0	0
CCPD 2005	6548	2310 35,77%	335 14,50%	836 36,20%	PAS DE LISTE	257 11,13%	PAS DE LISTE	215 9,31%	112 4,85%
SIÈGES* >			1 siège	3 sièges	-	0	-	0	0

*Le 5^e siège était détenu en 2007 par la CGT qui n'a pas présentée de liste en 2011.

Pour tout contact 01 43 93 91 88

ÉLECTIONS au Comité Des Œuvres Sociales (CDOS) au Conseil Général de Seine-Saint-Denis

C'est dans un contexte difficile que les 8557 agents départementaux du Conseil général de la Seine Saint Denis étaient, le 8 décembre dernier, appelés aux urnes pour élire leurs représentants au Conseil d'Administration du C.D.O.S.

Contexte difficile car pas moins de 7 listes syndicales étaient en présence (4 en 2007) et un bilan était à assumer, car nous avons présidé ce COS lors du dernier mandat : majorité oblige.

Ce «résultat surprenant» de 2007 était du au «report», sur notre liste, des voix d'une partie de la Cgt locale partie à SUD quelques temps après, un sorte de cadeau de départ le temps de préparer la scission. Cette situation inédite et éphémère avait fait de nous la 1^{ère} organisation syndicale au CG 93, situation rectifiée aux élections CTP de 2008 où la Cgt avait repris la tête du peloton.

Ce scrutin du 8 décembre est donc très encou-

rageant car avec 23,5% (moins de 100 voix d'écart avec la Cgt) et 5 sièges, ce résultat est conforme, même un peu supérieur, aux objectifs que nous nous étions fixés.

Aucun syndicat, ne peut à lui seul, assurer la gestion du COS : c'est une des conséquences de ce résultat. Comme cela était indiqué dans la profession de foi et comme les camarades de la section CG 93 l'ont toujours fait, la FSU prendra toutes ses responsabilités en travaillant avec celles et ceux qui accepteront d'organiser, avec nous, une gestion transparente dans le cadre de relations loyales, pour un COS réellement au service des collègues.

CGT	FSU	SUD	CFTC	UNSA	FO	CFDT
27%	23,5%	15,6%	9,3%	8,8%	7,9%	7,7%
5 sièges	5 sièges	3 sièges	1 siège	1 siège	1 siège	1 siège



BOUCHES-DU-RHÔNE **Le personnel des collèges en colère !**



EN DIRECT DU SNUCLIAS-FSU

Les personnels des collèges du département des Bouches-du-Rhône, soutenus par les syndicats FSU (SDU13 et Unatos) et CGT étaient en grève le Jeudi 17 novembre.

Lors des rendez-vous dans le cadre du préavis de grève, l'administration du Conseil Général 13 nous avait dit être tout à fait consciente des problèmes qu'ils rencontraient, mais ne voulait absolument pas se donner les moyens d'y remédier. Le Conseil général 13 se borne à désigner l'Etat comme seul responsable de la dégradation des conditions de travail dans les collèges du département. Pour nous cette position est inadmissible.

LES AGENTS DES COLLÈGES REVENDIQUAIENT :

- l'abandon du système de répartition des emplois et la création d'emplois répondant aux besoins d'un service public de qualité soit en moyenne 4 postes par établissement ;
- la résorption de la précarité existante de tous les contractuels dans les collèges pour de véritables emplois statutaires ;
- une Indemnité Administrative et Technique: abandon de la classification actuelle pour un régime indemnitaire mensuel sans reliquat au taux uniforme de 6 en fonction de l'échelle de rémunération ;
- concernant les carrières: des ratios de promotion à 100% pour tous les grades ;
- s'agissant de la mobilité: une véritable C.A.P qui permette une totale transparence des mutations ;
- le maintien du cadre d'emplois et du cadrage national ARTT ;
- l'arrêt du clientélisme institutionnel du Conseil Général 13 ;
- un véritable dialogue social.

Les syndicats appelaient les agents des collèges à se mobiliser massivement pour obtenir de la part de leur employeur des créations d'emplois, des conditions de travail décentes, l'augmentation de l'Indemnité Administrative et Technique et un déroulement de carrière linéaire dans le cadre d'un dialogue social renoué et constructif.

Nous avons donné rendez vous aux agents sur le parvis de l'Hôtel du département. C'est plus de 500 agents sur les 1300 qui se sont déplacés pour crier leur colère. Une pétition était aussi proposée aux agents et plus de 800 agents l'ont signée.

Des négociations ont été ouvertes avec l'administration. Nous avons obtenu des réunions de travail sur la précarité, la mobilité et sur les fonctions de cuisinier. Le combat continu et nous devrions organiser dans le courant du premier trimestre 2012 des assemblées générales pour définir une nouvelle journée d'action.



SOCIÉTÉ

D'où

vient la dette? A-t-elle été contractée dans l'intérêt général, ou bien au bénéfice de minorités déjà privilégiées? Qui détient ses titres? Peut-on alléger son fardeau autrement qu'en appauvrissant les populations? Ces questions, de plus en plus nombreux sont ceux qui se les posent. Dans toute l'Europe et en France un large débat démocratique est urgent, car les réponses apportées à ces questions détermineront notre avenir. C'est pourquoi des citoyens, organisations syndicales et associatives, soutenus par plusieurs formations politiques, ont décidé de créer un collectif national pour un audit citoyen de la dette publique, afin de porter ce débat au cœur de la société. En publiant son appel constitutif, ce collectif invite tous les citoyens à s'engager dans la démarche de l'audit citoyen pour que la dette publique fasse enfin l'objet d'un vrai débat démocratique, au plan local, national et européen.

Le rouleau compresseur médiatique de la dette tente de justifier aujourd'hui auprès de l'opinion publique, la mise en place de mesures injustes: d'une part, des coupes violentes dans les salaires, dans les pensions, dans la fonction publique et les services publics, et des attaques sur le droit du travail; de l'autre, un statu quo inacceptable en termes de régulation de la finance.

Un des objectifs principaux du collectif «Pour un audit citoyen de la dette publique», dont la FSU est partie prenante, consiste à fournir des outils de mobilisations pour dénoncer cette «arnaque» de la dette. Il est possible d'agir, et plus que jamais nécessaire d'agir, notamment dans les collectifs locaux.

À commencer, bien sûr, par signer et faire circuler la pétition sur:

<http://www.audit-citoyen.org/>

SOCIÉTÉ

MOBILISATION *pour un audit citoyen de la dette publique!*

le texte de l'appel

Écoles, hôpitaux, hébergement d'urgence... Retraites, chômage, culture, environnement... nous vivons tous au quotidien l'austérité budgétaire et le pire est à venir. «Nous vivons au-dessus de nos moyens», telle est la rengaine que l'on nous ressassé dans les grands médias. Maintenant «il faut rembourser la dette», nous répète-t-on matin et soir. «On n'a pas le choix, il faut rassurer les marchés financiers, sauver la bonne réputation, le triple A de la France».

Nous refusons ces discours culpabilisateurs. Nous ne voulons pas assister en spectateurs à la remise en cause de tout ce qui rendait encore vivables nos sociétés, en France et en Europe. Avons-nous trop dépensé pour l'école et la santé, ou bien les cadeaux fiscaux et sociaux depuis 20 ans ont-ils asséché les budgets? Cette dette a-t-elle été tout entière contractée dans l'intérêt général, ou bien peut-elle être considérée en partie comme illégitime? Qui détient ses titres et profite de l'austérité? Pourquoi les États sont-ils obligés de s'endetter auprès des marchés financiers et des banques, alors

que celles-ci peuvent emprunter directement et pour moins cher à la Banque centrale européenne?

Nous refusons que ces questions soient évacuées ou traitées dans notre dos par les experts officiels sous influence des lobbies économiques et financiers. Nous voulons y répondre nous-mêmes dans le cadre d'un vaste débat démocratique qui décidera de notre avenir commun.

En fin de compte, ne sommes-nous plus que des jouets entre les mains des actionnaires, des spéculateurs et des créanciers, ou bien encore des citoyens, capables de délibérer ensemble de notre avenir?

Nous nous mobilisons dans nos villes, nos quartiers, nos villages, nos lieux de travail, en lançant un vaste audit citoyen de la dette publique. Nous créons au plan national et local des collectifs pour un audit citoyen, avec nos syndicats et associations, avec des experts indépendants, avec nos collègues, nos voisins et concitoyens. Nous allons prendre en main nos affaires, pour que revive la démocratie.

les premiers signataires

Marie-Laurence Bertrand (CGT), Jean-Claude Chailley (Résistance sociale), Annick Coupé (Union syndicale Solidaires), Thomas Coutrot (Attac), Pascal Franchet (CADTM), Laurent Gathier (Union SNUI-Sud Trésor Solidaires), Bernadette Groison (FSU), Pierre Khalifa (Fondation Copernic), Jean-François Largillière (Sud BPCE), Philippe Légé (Économistes atterrés), Alain Marcu (Agir contre le Chômage!), Gus Massiah (Aitec), Franck Pupunat (Utopia), Michel Rousseau (Marchés européennes), Maya Surduts (Collectif national pour les droits des femmes), Pierre Tartakowsky (Ligue des droits de l'Homme), Patricia Tejas (Fédération des Finances CGT), Bernard Teper (Réseau Education Populaire), Patrick Viveret (Collectif Richesse) et Philippe Askénazy (économiste), Geneviève Azam (économiste), Étienne Balibar (philosophe), Frédéric Boccara (économiste), Alain Caillé (sociologue), François Chesnais (économiste), Benjamin Coriat (économiste), Cédric Durand (économiste), David Flacher (économiste), Susan George (écrivain), Jean-Marie Harribey (économiste), Michel Husson (économiste), Stéphane Hessel (écrivain), Esther Jeffers (économiste), Jean-Louis Laville (sociologue), Frédéric Lordon (économiste), Marc Mangerot (économiste), Dominique Méda (sociologue), Ariane Mnouchkine (artiste), André Orléan (économiste), Dominique Plihon (économiste), Christophe Ramaux (économiste), Denis Sieffert (journaliste), Henri Sterdyniak (économiste)...



**NOUS VOUS SOUHAITONS
UNE ANNÉE 2012 PLEINE DE CHANGEMENTS
ET DE LUTTES VICTORIEUSES**



A large graphic composed of multiple word clouds. Each word cloud contains the words 'UNITAIRE', 'DÉMOCRATIQUE', and 'INDÉPENDANT' repeated in various colors (red, green, blue, yellow) and orientations. The words are arranged in a way that they collectively form the shape of the letters 'F', 'S', and 'U', representing the acronym FSU.

FSU